

La société [LUNC](http://www.lunc.fr) (siège à Nevers), spécialisée dans la mise en relation digitale vocale, les solutions de vérification de l'identité des internautes et des sécurisation de transactions, a été placée en redressement judiciaire. Une décision prise par les tribunal de commerce de Nevers le 4 mars dernier. La société, installée à l'Inkub, fera l'objet d'une nouvelle audience à la fin du mois de mai. La société fondée par Olivier Gene avait été présentée en novembre dernier à l'Ecole des boss, a réalisé une levée de fonds de 5 M€ en janvier dernier avec la création d'une structure en Côte d'Ivoire. Le redressement serait du à un retard de cotisations à l'Urssaf. La société compte 13 salariés. [www.lunc.fr](http://www.lunc.fr)